

La mairie recrute pour le Département Propreté des Locaux - ATSEM

Un.e agent.e d'entretien spécialisé

Cadre d'emploi des d'adjoints techniques

Référence AESMG-052022

Au sein du Département Propreté des Locaux - ATSEM et sous la responsabilité de la responsable de la Division Propreté des Locaux, vous réalisez des opérations de propreté, de nettoyage et d'entretien des surfaces des locaux municipaux selon la réglementation d'hygiène et de sécurité. Vous réalisez également des opérations de rénovation des surfaces (sols plastiques, moquettes, marbres...). Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Entretien et rénovation des locaux municipaux : assurer l'entretien et la rénovation des locaux et des surfaces (entretien des bureaux, sanitaires, couloirs...) dans le respect des consignes générales de prévention.
- Nettoyage des vitres accessibles et surfaces verticales accessibles et inaccessibles : assurer le nettoyage des surfaces verticales dans le respect des consignes générales de prévention et spécifiques aux travaux de faible hauteur.
- Travaux de remise en état : assurer le décapage des revêtements de sol, nettoyer les revêtements de sol textiles par shampoing, injection-extraction ou mousse sèche.
- Tri et évacuation des déchets courants.
- Entretien courant et rangement du matériel utilisé.

Profil

- Vous êtes diplômé.e dans le domaine de l'entretien des locaux (CAP Maintenance et Hygiène des Locaux ou BEP Métiers de l'Hygiène, de la Propreté et de l'environnement) et vous possédez une première expérience sur un poste similaire.
- Connaissance des techniques d'entretien, des produits et du matériel de nettoyage (monobrosse, autolaveuse...).
- Connaissance des règles d'hygiène spécifiques à l'entretien des locaux.
- Connaissance des consignes de prévention et des gestes et postures.
- Capacité à travailler en équipe.
- Permis B indispensable.

Conditions de travail : travail du lundi au vendredi de 6h00 à 13h00 ou de 13h00 à 20h00 et un samedi sur deux de 6h00 à 13h00

Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année

Date limite de dépôt des candidatures : 15 décembre 2022

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : AESMG-052022